

# Prélèvements chez patient suspect d'infection à COVID-19

(extrait Fiche : Gestion des prélèvements biologiques d'un patient suspect de COVID-19. Recommandations de la SFM à destination des laboratoires des Etablissements de Santé de Référence et des Hôpitaux militaires, février 2020.)

**UNIQUEMENT après confirmation du cas suspect par SAMU 33 auprès des médecins référents tropicalistes du CHU de Bordeaux 05 57 82 22 20 + ARS prévenue**

## Si réalisation des prélèvements sur place :

### AVANT TOUT PRELEVEMENT :

**Le service clinique prévient immédiatement le BIOLOGISTE de la suspicion d'infection COVID-19. Les prélèvements biologiques destinés au laboratoire doivent être limités au strict nécessaire (diagnostic d'infection COVID-19 et analyses urgentes liées aux soins du malade).**

### • Règles générales pour réalisation prélèvement :

- Porter tous les **équipements de protection** (surblouse manches longues, masque FFP2, lunettes de protection, gants UU, tablier plastique, coiffe)
- **l'extérieur des contenants/tubes** sont désinfectés avant l'envoi selon les procédures en vigueur dans le service. La partie la plus externe du colis ne pénètre jamais dans la chambre du patient afin de garantir la sécurité du personnel en aval.

### • Cas des prélèvements à la recherche du CORONAVIRUS de WUHAN

- ⇒ 1 prélèvement systématique des voies respiratoires hautes : **écouvillon naso-pharyngé dans milieu M4RT** (comme pour PCR grippe)  
+/- 1 prélèvement des voies respiratoires basses : **crachats, LBA, ATB, en cas d'atteinte parenchymateuse**
- ⇒ **triple emballage + Fiche « alerte prélèvement CORONAVIRUS »**
  - prélèvement avec contenant désinfecté
  - mis dans contenant rigide en plastique (fourni par laboratoire)
  - mis dans contenant cartonné UN 3373 (fourni par laboratoire)
- ⇒ **Conditions d'acheminement : REMISE EN MAIN PROPRE AU LABORATOIRE !!!**
- ⇒ **Au laboratoire :**
  - Enregistrement
    - code : ALERT
    - UF : ACTEC
    - Prescripteur : COV19
  - Prélèvement à mettre dans une valisette de transport avec la fiche « alerte prélèvement CORONAVIRUS » dans la poche du dessus
  - Conservation du prélèvement dans la valisette dans le réfrigérateur des envois à +4°C (possibilité d'insérer jusqu'à 3 boîtes UN 3373 dedans)
  - Envoi au laboratoire sous-traitant
    - dans triple emballage répondant à la norme 3373 (disponible par commande au téléphone au 23083 au laboratoire « kit Coronavirus »)
    - par transporteur agréé catégorie B : Transorganics (numéro de téléphone au poste envoi secrétariat du laboratoire)
      - ❖ prévenu par cadre du laboratoire de 8h30 à 17h du lundi au vendredi

❖ prévenu par biologiste d'astreinte de 17h à 8h du lundi au vendredi et le WE/férié

- Adresse laboratoire sous-traitant :  
CHU bordeaux, Hopital Pellegrin  
Laboratoire VIROLOGIE  
Place Amélie Rabat Léon  
33000 Bordeaux
- remise en main propre au laboratoire sous-traitant
  - ❖ De 8h à 18h du lundi au vendredi : remise en main propre directement au laboratoire de VIROLOGIE
  - ❖ De 18h à 8h du lundi au vendredi et le WE/férié : remise en main propre au centre de tri à l'interne de garde du LU
- Le biologiste du CH DAX prévient le laboratoire sous-traitant de l'envoi
  - par téléphone
    - ❖ De 8h à 18h du lundi au vendredi : 05 57 82 10 58
    - ❖ De 18h à 8h du lundi au vendredi et le WE/férié : 05 57 82 17 46
  - + Par mail à [virologie@chu-bordeaux.fr](mailto:virologie@chu-bordeaux.fr)

⇒ Fréquence réalisation PCR : 2 fois/jour, 7 jours/7

⇒ Transmission des résultats par mail au laboratoire via MS Santé et transférés à DQGR, Praticiens Urgences, Réanimation, Maladies Infectieuses, Laboratoire, et EOHH par mail

- en période ouvrable : transfert des mails réalisés par secrétaires du laboratoire
- en période non ouvrable : transfert des mails réalisés par biologiste d'astreinte

• **Cas des prélèvements destinés à la recherche d'autres agents microbiologiques autres que le SARS-CoV2**

⇒ Le laboratoire du CH de DAX n'est **pas en mesure de les prendre en charge avant la levée de doute sur une infection COVID-19.**

⇒ Si les prélèvements sont réalisés avant levée du doute d'infection COVID-19, ils doivent être réalisés/emballés/acheminés en suivant les mêmes conditions que les « **prélèvements à la recherche du CORONAVIRUS de WUHAN** »

⇒ Ils seront conservés dans le service à +4°C en attendant la levée du doute sur infection COVID-19

- Si infection COVID-19 confirmée : prélèvement à envoyer au CHU de Bordeaux triple emballage répondant à la norme 3373 avec un transporteur agréé catégorie B (navette CERBA), en période ouvrable, pour autoclavage (30 min à 121°C) avant de rejoindre le circuit classique des DASRI.
- Si pas d'infection COVID-19 : prise en charge classique des prélèvements

• **Cas des prélèvements sanguins pour évaluation état général :**

⇒ Les échantillons de sang destinés à l'hématologie, hémostase, biochimie..., sont mis dans un emballage classique après désinfection des tubes.

⇒ **Conditions d'acheminement** : REMISE EN MAIN PROPRE AU LABORATOIRE !!!

⇒ A l'arrivée au laboratoire, les prélèvements sont déballés, enregistrés, numérotés et traités selon les procédures locales de manipulation. Il n'est pas nécessaire d'avoir des précautions supplémentaires